D 2026-172

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023

A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transports.fr

Le formulaire de déclaration *se décompose en deux parties :*

- *Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;*
- *Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à êtrepubliée.*

DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

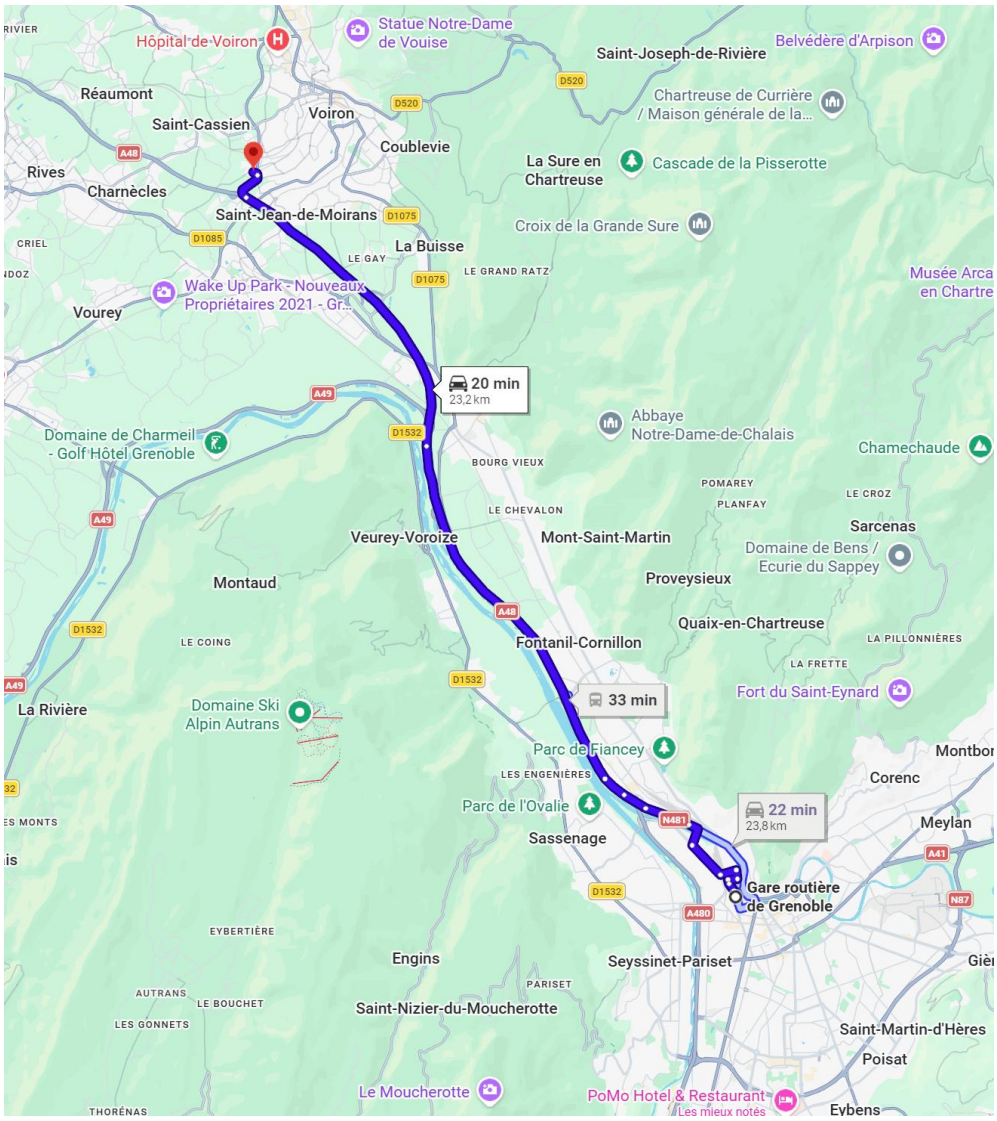
Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports[1]	Licence Communautaire (pièce jointe)
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris
Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : • Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré • Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés • Diminution de temps de parcours d'au moins 10% • Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	1ère demande
Origine[2] de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Grenoble (Central Bus Station) 11 Place de la Gare 38000 Grenoble Latitude 45.192828 - Longitude 5.713938
Destination[3] de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Voiron (Champfeuillet) Route des Bois Arrêt "Champfeuillet terminus" 38500 Voiron Latitude 45.349926 - Longitude 5.567732

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	1 Itinéraire Grenoble (Central Bus Station) - Voiron (Champfeuillet)
Temps de parcours (en heures et minutes)	00h25	
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	2 Fréquence Hebdomadaire Grenoble (Central Bus Station) - Voiron (Champfeuillet)

Pièce Jointe N° 1 :

Itinéraire Grenoble (Central Bus Station) - Voiron (Champfeuillet)

Itinéraire Grenoble (Central Bus Station) - Voiron (Champfeuillet)



Pièce Jointe N° 2 :

Fréquence Hebdomadaire Grenoble (Central Bus Station) - Voiron (Champfeuillet)

Fréquence Hebdomadaire Grenoble (Central Bus Station) - Voiron (Champfeuillet)

Jour/Itinéraire	Départs de Grenoble (Central Bus Station) - Voiron (Champfeuillet)		Départs de Voiron (Champfeuillet) - Grenoble (Central Bus Station)	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	22h30	22h55	06h35	07h00
Mardi	22h30	22h55	06h35	07h00
Mercredi	22h30	22h55	06h35	07h00
Jeudi	22h30	22h55	06h35	07h00
Vendredi	22h30	22h55	06h35	07h00
Samedi	22h30	22h55	06h35	07h00
Dimanche	22h30	22h55	06h35	07h00
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14
Nombre de semaine : 52